

Service Pénitentiaire

Prison de

Nom : MUTYARUCAMBA

Origine : Ruhengeri

Chefferie : Mubira

Territoire : Ruhengeri

Profession : Sans

N° du R.E. : 5719

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 20/1/52

Condamné le : 20/1/52 à
 7 jours de S.P.P
 100 km am ou 5 jours S.P.S
 21/5 FF ou 3 jours C.P.C

1/4 de peine :

Sorti le : 24/1/52 ~~ou 27/1/52~~ ~~ou 24/1/52~~

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

[Signature]



RÉQUISITION

N° du Rôle 64/N.3

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE Ruhengeri

Le Juge du Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'art. 142 et suivants du Décret du 11 juillet 1923.

Requiert M. NEVETANS Daniel A. C., gardien de la prison de
Ruhengeri de maintenir en détention le nommé MUYARUGAMBA
fils de Majoro (+) et de Nyiracuti
originaire de Ruhengeri, chefferie de Mulera
Territoire de Ruhengeri, District de Ruanda
condamné par le Tribunal de Police de Ruhengeri en date du 20/5/52
à 7 jours de servitude pénale principale;
à 5 jours de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de 1000 frs
dans le délai de 7 jours;
à 3 jrs de contrainte par corps à défaut de payer la somme de 21 frs
montant des frais du procès, dans le délai de 7 jrs

A Ruhengeri, le 20/5/52 1952

Le Juge de Police,

Arrêté le 20/5/52

N° R. E. 5719